

MINISTÈRE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE
ET DE L'ENFANT

LE MINISTRE

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail



N° _____/MFFE/CAB/SP/FN Abidjan, le

Déclaration relative à la récurrence des violences conjugales pendant la crise sanitaire du Coronavirus Covid-19

La Côte d'Ivoire, comme tous les pays du monde, est confrontée à la pandémie du Coronavirus ou COVID-19.

Force est de constater que cette crise sanitaire sans précédent qui oblige au confinement à domicile pour lutter contre la maladie a entraîné une résurgence des violences au sein des foyers.

Depuis quelques temps en effet, des cas de violences notamment conjugales nous sont signalés et il n'est pas rare que les réseaux sociaux les relaient.

Des femmes et des jeunes filles sont particulièrement exposées à la violence, au sein de la cellule familiale, qui est, en principe, le lieu où leur sécurité doit être assurée.

D'autant plus qu'en cette période de confinement, ce sont elles qui sont en première ligne pour l'éducation des enfants, les soins à apporter aux malades et les travaux ménagers.

Ces violences compromettent le bien-être de la femme qui en est victime, et par ricochet, la cohésion familiale.

Les conséquences de ces actes sur la santé physique et mentale des femmes et des filles sont importantes et peuvent aboutir parfois à la mort.

C'est le lieu, pour le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, de rappeler que la lutte contre les violences faites aux femmes demeure une priorité clairement affirmée par la Côte d'Ivoire.

Par conséquent, toute personne, qui exercera de telles violences à l'égard des femmes, subira la rigueur de la loi.

Les services sociaux de base, à travers les plateformes de lutte contre les Violences basées sur le genre (VBG), restent totalement mobilisés dans leur combat contre les violences intrafamiliales.

Ils sont ouverts et continuent d'offrir leurs services pour la prise en charge des survivants de violences basées sur le genre sur toute l'étendue du territoire

La violence familiale concerne tout un chacun,

Je lance donc un appel aux leaders politiques, communautaires, aux chefs religieux et traditionnels, aux femmes, aux jeunes, à tous ceux qui ont un pouvoir d'influence, de s'impliquer dans la lutte contre les violences à l'égard des plus faibles.

J'exhorte aussi toute victime ou toute personne ayant connaissance d'un cas de violence à le porter à notre connaissance en appelant aux numéros d'urgence suivants : 20 25 00 40 ; 03 79 91 44 ; 100 ; 111.

La lutte contre le Covid-19 continue, dans le respect des droits des femmes et des enfants.

Prof. BAKAYOKO-LY Ramata,
Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant
